

COMMUNIQUE



Le 8 novembre 2007

Groupe Eurotunnel reconstitue les fonds propres de TNU SA et TNU PLC (anciennement dénommées Eurotunnel SA et Eurotunnel PLC)

Le Conseil a décidé dans sa séance du 7 novembre 2007 de procéder à la reconstitution des fonds propres de ses filiales TNU SA et TNU PLC conformément au Plan de Sauvegarde.

Cette opération technique consiste notamment en une recapitalisation intragroupe de TNU SA et TNU PLC d'un montant total de 2,574 milliards d'euros par compensation avec des créances (ancienne dette Tier 3) détenues par Eurotunnel Group UK PLC, entraînant un très fort recul du pourcentage de capital détenu par les actionnaires n'ayant pas apporté leurs titres à l'Offre Publique d'Echange.

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de TNU SA et TNU PLC devant approuver cette opération technique se tiendront le 21 décembre 2007 à Coquelles (Pas-de-Calais).

Un avis de convocation sera communiqué prochainement dans les formes et selon les délais prévus par les dispositions législatives et réglementaires.

www.eurotunnel.com